

Séance du 15 mars 2021 à 19 heures 30

SEANCE ORDINAIRE

Présidence : **Monsieur Jérôme SCHÖNI**

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 février 2021.
2. Communications du bureau du Conseil municipal.
3. Rapport des commissions.
4. Communications de l'Exécutif.
5. Propositions individuelles et questions.
6. Naturalisation (huis clos).

Présents : Mmes Léonore COMIN, Nathalie FAVRE, Yvette GUIBERT
MONGILARDI, Carole MATHEZ, Franziska PILLY SCHLUEP et Christine
SCHAUB

MM. Aloys BAUDET, Jean BINDER, Lucien DERUAZ, Pascal DROZE,
Quentin MEYLAN et Brett THEUS.

Exécutif : Mme Delphine KRÄHENBÜHL, adjointe
Mme Anne MEYLAN, adjointe

Excusé : M. Christophe SENGLLET, maire

Procès-verbal : Mme Katarina CHEVRON RIZZETTO

M. J. Schöni ouvre la séance du Conseil municipal à 19 heures 30.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 février 2021

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents, avec remerciements à son auteur.

2. Communications du bureau du Conseil municipal

M. J. Schöni excuse l'absence de **M. C. Senglet**.

3. Rapport des commissions

Agriculture-Environnement-Développement durable

Mme C. Mathez informe que la commission ne s'est pas réunie. Une réunion est prévue lundi prochain.

Aménagement-Mobilité

M. J. Binder informe que la commission s'est réunie le 8 mars pour approuver une demande de modification de zone. Il a également été question des radars et des parkings. La commission s'est également réunie le 1^{er} mars conjointement avec la commission des préavis.

Animation-Culture-Sports

M. B. Theus informe que la commission ne s'est pas réunie. Une réunion est prévue le 29 mars.

Bâtiments-Préavis

M. L. Déruaz informe que la commission s'est réunie le 1^{er} mars et que son compte-rendu sera transmis lors du prochain conseil.

Finances-Sécurité

M. J. Schöni informe que la commission ne s'est pas réunie.

Information-Naturalisations

Mme C. Schaub informe que la commission s'est réunie les 1^{er} et 8 mars. L'Info'Choulex 2021 n°1 est finalisé et devrait paraître prochainement.

Deux sujets ont été soumis au vote pour le calendrier 2022 : les dessins d'élèves de l'école ou les images de la commune « avant-après ». Ce dernier est plébiscité à l'unanimité.

Lors de la séance du 1^{er} mars, **Mme A. Meylan** a présenté une ébauche de page d'accueil du site internet de la commune proposée par la graphiste, **Mme Fleur Erbeia**. Les rubriques sont détaillées et certaines modifications sont demandées.

Pour le 8 mars, les membres ont listé les rubriques ayant leur préférence. Ils ont ensuite évoqué plusieurs questionnements quant au coût de la prestation de la graphiste pour le site, l'absence de propositions détaillées de sa part et la pertinence de les charger d'en lister les rubriques. **Mme A. Meylan** soumettra prochainement aux membres une proposition détaillée.

Mme A. Meylan intervient pour préciser qu'elle a proposé à la commission de s'impliquer dans la refonte du site, notamment concernant le contenu des principaux axes. Apparemment, la démarche n'est pas claire pour les membres de la commission. Elle déplore que cette confusion empêche de dégager les grandes idées. Elle a décidé de reprendre la main pour avancer et reviendra vers la commission avec des propositions

plus concrètes, sachant que **Mme F. Erbeia** s'occupera de la partie technique. **Mme C. Schaub** conçoit qu'il est difficile de trouver un consensus au vu du nombre de personnes consultées mais estime qu'il est important que les membres de la commission soient impliqués. Ils représentent les futurs utilisateurs du site. **Mme A. Meylan** regrette le manque d'engouement de la commission. **Mme C. Schaub** déplore le manque d'informations reçues. **Mme Y. Guibert Mongilardi** affirme qu'elle a pris plaisir à travailler sur ce projet. **M. A. Baudet** juge inutile de relancer le débat devant le Conseil. **M. L. Déruaz** confirme que les instructions fournies étaient confuses. **Mme A. Meylan** souhaite seulement connaître l'avis de la commission sur le contenu du site et la manière de le présenter. **Mme F. Pilly Schluemp** estime qu'il serait pertinent de connaître le coût de la prestation de la graphiste afin de déterminer la part de travail à fournir de chaque côté.

Routes-Canalisations-Cimetière

M. Q. Meylan informe que la commission ne s'est pas réunie.

Scolaire-Jeunesse-Petite enfance

Mme L. Comin informe que la commission s'est réunie le 1^{er} mars pour recevoir l'association « Les Castagnettes » dont deux représentants sont venus exposer leur projet « Pousse de chêne ». Pour donner suite à la fermeture du jardin d'enfants associatif à Chêne-Bougeries et sensible au besoin de structures d'accueil dans la région, le comité a mis en place un programme de « mercredis nature » pour les enfants de 4 à 8 ans. Le projet est centré sur l'individualité de l'enfant, la nature et l'écologie, et requiert un lieu couvert de repli en cas de pluie. L'activité débutera après les vacances de Pâques.

La question du transport a été soulevée pour ces « mercredis nature » : les citoyens viendront majoritairement en bus et le parking du stade pourra accueillir ceux qui se déplaceront en voiture.

La cohabitation avec les jeunes qui pratiquent le VTT derrière le stade est organisée. L'encadrement prévu comprend 3 adultes pour 13 enfants.

Le financement se fait pour l'instant uniquement grâce aux frais d'inscription annuels et au montant perçu par les activités du mercredi.

L'association n'attend rien de la commune si ce n'est son soutien de principe.

Lors de la réunion, il a également été choisi de faire suivre les demandes de subvention de la commission de manière périodique.

Sociale-Aînés

M. P. Droze informe que la commission s'est réunie le 8 mars pour choisir deux associations à soutenir sur l'ensemble de la législature : Asseda et Assikloassi. Chacune recevra un montant de Chf 5'000.- par année.

Le contenu du panier de Noël pour les aînés a été abordé. Une liste de producteurs locaux est à élaborer d'ici juin. Le côté festif et gourmand du panier est souligné. Pour cette année, la commission a décidé de garder le foie gras au lieu du poisson.

Mme D. Krähenbühl a informé la commission d'un dépassement de budget de Chf 9'000.- sur les subventions internationales. L'erreur est due à l'oubli de la subvention FGC de Chf 10'000.-.

Le budget de Chf 5'000.- prévu pour les urgences et les catastrophes sera distribué en fonction des besoins avec information à la commission au préalable. L'association « Apprentissage sans frontière » a d'ores et déjà pu bénéficier d'une subvention urgente de Chf 300.-.

M. P. Droze et **Mme D. Krähenbühl** fixeront une séance avec la FGC pour discuter de son fonctionnement. La commission sera informée de la date pour permettre aux membres intéressés d'y participer.

Le tableau consolidé pour les activités des aînés est en cours d'élaboration.

Fondation immobilière

M. J. Schöni informe que la Fondation ne s'est pas réunie

4. Communications de l'Exécutif

Mme D. Krähenbühl informe que :

- 4 mars : elle a assisté en visioconférence à la 6^{ème} et dernière rencontre « Commune et Climat » sur le thème des outils méthodologiques dont le résumé a été transmis aux conseillers par le secrétariat.
- 4 mars : elle a participé au conseil de fondation d'EVE. Il n'y a rien de particulier à signaler.
- 10 mars : l'Exécutif a reçu le groupe Seymaz-Région. Il a été question de l'élaboration d'un répertoire d'activités pour les aînés, bien qu'il y en ait très peu en ce moment. Il faudra attendre pour sa parution. Deux communes accueillent des associations d'aînés et il serait intéressant de les mettre en contact.
Le thème des gardes auxiliaires a également été abordé. Le projet prend forme et des informations concrètes seront annoncées prochainement.
- Le premier numéro d'une publication dédiée aux actions en faveur de la transition écologique paraîtra avant les vacances de Pâques sous le nom d'« Eco'Choulex ». Il s'agit d'un petit fascicule qui sera publié selon les besoins conjointement à l'Info'Choulex ou pas. Il a pour but de relater des retours d'expériences et de stimuler les échanges avec la population. Il en sera discuté avec la commission de l'environnement.
- L'opération « visite villas », dans le cadre du plan d'action Eco21 des SIG, a rencontré un vif succès. 26 inscriptions ont déjà été reçues sur les 30 budgétées pour l'année. L'opération efficacité PME aura lieu entre le 12 et le 30 avril.
- L'excursion organisée par l'association « La Libellule » aura bien lieu le 24 avril. Sa forme dépendra des mesures sanitaires en vigueur à ce moment. Elle est contente que cette activité puisse être maintenue.

Mme A. Meylan informe que :

- 24 février : elle a eu rendez-vous avec l'entreprise Steiner à la station de pompage de Bonvard régulièrement en panne. Les interventions sont trop fréquentes et le problème est à régler. Elle doit rencontrer prochainement **M. Patrik Rechsteiner** pour discuter de l'historique.
- 26 février : en compagnie de **Mme Nadine Rivollet**, elle a reçu **M. Jérôme Toccanier**, nouveau responsable de la gestion opérationnelle du Fonds Intercommunal d'assainissement (FIA) pour le Département du territoire qui s'occupera de la région. Le système s'informatise et n'est pas toujours simple d'utilisation, bien que très intéressant. Cette année, le FIA a décidé de relancer une étude pour le recensement des canalisations qui devrait se terminer fin 2022.
- 3 mars : en compagnie de **Mme D. Krähenbühl**, elle s'est rendue au Nant du Paradis. Les plantations de chênes ont commencé.
- 5 mars : en compagnie de **Mme D. Krähenbühl**, elle a rencontré les représentants de Transvoirie au stade afin de trouver une solution pour que les camions n'abîment plus les bordures en bois du parking. Il est décidé de bloquer 2 places afin qu'ils puissent manœuvrer plus facilement.
- 10 mars : elle a reçu l'enseignante de patinage artistique à roulettes, **Mme Francesca Redaelli** qui a souhaité lui présenter les progrès réalisés par les jeunes et les projets futurs. La commission animation/culture/sports recevra une copie de cette présentation afin de pouvoir en discuter.
- 12 mars : en compagnie de **M. Q. Meylan**, elle a rencontré **M. Alain Delerce** de l'entreprise Simond afin de discuter des travaux à réaliser sur le chemin des Princes,

notamment sur la partie basse de Miolan. Elle propose de maintenir la commission routes-aménagement prévue le 19 avril pour discuter du problème de fond.

- La réfection du premier tronçon du chemin du Chambet est terminée. Elle se rendra sur place mercredi pour voir le résultat final. Elle est indignée par le comportement de certains promeneurs qui n'ont respecté ni les panneaux interdisant le passage, ni les barrières. Les travaux pour la deuxième partie du chemin seront réalisés l'année prochaine.
- Elle a reçu aujourd'hui, en compagnie de **Mme D. Krähenbühl, M. Denis Duchatel** du bureau EDMS, afin de lui transmettre les modifications apportées par les commissions bâtiments et scolaire aux projets de rénovation du préau de l'école.
- Tout est mis en œuvre afin que les terrains de football puissent rapidement accueillir les joueurs.
- Elle revient sur la liste des questions posées lors des précédents conseils :
 - L'affiche invitant les usagers à respecter les dépôts dans la boîte à livres de Chevrier a été posée.
 - Le règlement du local de pétanque est sur le site de la commune et est prêt à être affiché au local.
 - La pancarte interdisant l'accès aux animaux sur l'aire de jeux doit être modifiée en fonction d'une nouvelle réglementation obligatoire selon le Bureau de prévention des accidents (BPA) arrivée juste avant la commande.
 - Les véhicules stationnés à la sortie de la Vy-Creuse sont situés sur un terrain privé et il est compliqué d'obliger le propriétaire à les déplacer.

5. Propositions individuelles et questions

Mme C. Mathez demande si le nouveau règlement des fonds communaux a été transmis aux agriculteurs. **Mme D. Krähenbühl** répond qu'il leur sera transmis lors de la prochaine adjudication des lots. Celui-ci est d'ailleurs disponible sur le site de la commune.

M. J. Schöni demande si le règlement des déchets a été modifié. **Mme D. Krähenbühl** répond que le projet a été soumis à ses collègues et qu'il devra encore être validé par le Service géologie, sols et déchets (GESDEC). Elle attend que le règlement soit ratifié pour préparer le panneau des déchetteries.

M. A. Baudet suggère de fermer le chemin de la Motte à la circulation durant le week-end afin de favoriser la mobilité douce et éviter le stationnement sauvage. **Mme D. Krähenbühl** approuve l'idée et suggère de la soumettre aux communes concernées et au Canton. Elle ajoute que les gardes auxiliaires auront la prérogative de verbaliser le stationnement sauvage. Elle propose de réfléchir à ajouter cette mesure au plan directeur communal.

M. Q. Meylan s'interroge sur le réseau de fibre optique communal. Le débit est limité à Choulex en comparaison avec les communes voisines. Il aimerait savoir si des nouvelles ont été reçues à ce sujet. **Mme A. Meylan** se souvient que Swisscom a jugé que sa mise en fonction n'est pas rentable et préconise des points de réseaux plus forts. Elle va se charger de les relancer à ce sujet.

M. J. Binder demande des nouvelles de l'antenne 5G. Aucune information n'a été reçue. Il souhaite également intervenir concernant Mobiltri : certains de ses voisins ne veulent pas s'y rendre. Il soulève aussi le problème de la gestion des données. **Mme D. Krähenbühl** lui transmettra une réponse reçue à ce sujet. Elle rappelle que le tri des déchets est obligatoire et que les contrevenants peuvent être amendés.

Mme C. Schaub revient sur les points suivants :

- 1) Elle demande pour quelle raison les radars mobiles sont moins présents sur la commune. **Mme A. Meylan** répond qu'un rendez-vous est prévu vendredi de cette semaine avec les agents de la police municipale et la voirie pour discuter du tournus.
- 2) Elle estime que les potelets sur le chemin des Santoux (entre le parking en face du tea-room et la route des Jurets) sont peu visibles de nuit et devraient être mieux signalés.

M. J. Schöni suspend la séance et passe au huis clos.

6. Naturalisation (huis clos)

M. J. Schöni remercie l'assemblée et lève la séance à 20 heures 34.
15.03.21/kcr